



## Extrait du registre des délibérations

### Délibération 2024-008 Budget Primitif 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars à onze heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Syndical du SMGV de l'ICPE de Villeneuve-lès-Bouloc s'est réuni dans la salle du Conseil à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. DUMOULIN Jean-Marc, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le 21 mars 2024.

#### Participants

##### Présents :

M. DUMOULIN Jean-Marc, M. ASTRUC Thierry, M. SABATIER Robert, Mme ROUYER Bouchra, M. RIQUET Alain, M. OF Jacques, M. MEJA Frédéric, Mme GOUSMAR Isabelle, M. LENORMAND Benjamin, M. POUYDEBAT Jean-Louis, Mme CLAVEL Virginie, M. ROUX Alain,

##### Absents :

Mme LAVAL Carole, M. MAUREL Cédric, Mme DAUDET Anne-Laure, M. VERDEAU BORNE Sébastien, M. SARRAU Bertrand, M. BOUTRY Pascal.

##### Membres ayant donné pouvoir :

M. CHOLOT Éric donne pouvoir à M. POUYDEBAT Jean-Louis.

**Secrétaire de Séance :** Mme ROUYER Bouchra

Membres en exercice - 19 | Membres présents - 12 | Pouvoirs - 01 | Membres absents - 06

#### Exposé

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2024 et rappelle qu'il a été établi conformément au ROB 2024.

BUDGET PRIMITIF 2024			SM GESTION & VALORISATION DE L'ICPE DE VILLENEUVE-LES-BOULOC		
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>			<b>DEPENSES</b>		
	Budget N-1	VOTE		Budget N-1	VOTE
011 Charges à caractère général Lixiviats <i>antérieur (dépassement des 140 000 provisionnés)</i>	672 299.11	50 000.00	10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0.00	
011 Charges à caractère général <i>Lixiviats 2024</i>		410 000.00	13 Subventions d'investissement	0.00	
011 Charges à caractère général <i>études</i>		20 000.00	16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0.00	
011 Charges à caractère général <i>entretien EV</i>		11 000.00	18 Compte de liaison : affectation	0.00	
011 Charges à caractère général <i>astreinte et entretien équipement (contrat HES)</i>		5 000.00	20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0.00	
011 Charges à caractère général <i>réparation équipements</i>		10 000.00	201 Subventions d'équipements versés	0.00	
011 Charges à caractère général <i>laboratoire</i>		10 500.00	203 Etudes	12 000.00	
011 Charges à caractère général <i>AMO</i>		14 000.00	21 Immobilisations corporelles ( <i>travaux + matériels neufs</i> )	33 000.00	44 103.07
011 Charges à caractère général <i>divers (élec-tel-assurances hors environnement-foncier...)</i>		25 500.00	23 Immobilisations en cours (5)	0.00	
011 Charges à caractère général <i>assurance environnement</i>		38 000.00	26 Particip. et créances rattachées à des particip.	0.00	
011 Charges à caractère général <i>divers</i>		10 044.93	27 Autres immobilisations financières	0.00	
012 Charges de personnel et frais assimilés ( <i>rbt CCVA</i> )	40 000.00	28 752.00	45.. Opérations pour compte de tiers (7)	0.00	
014 Atténuations de produits			020 Dépenses imprévues	7 000.00	
65 Autres charges de gestion courante	32 000.00	32 000.00		52 000.00	
66 Charges financières					
67 Charges exceptionnelles	10 000.00	5 000.00			
022 Dépenses imprévues	44 431.89				
023 <i>Virement à la section d'investissement</i>	34 245.00	30 103.07			
042 Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	10 000.00	8 000.00			
043 Opérations d'ordre à l'intérieur section	0.00				
	842 976.00				
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>707 900.00</b>	<b>Dépenses d'investissement- Total</b>		<b>44 103.07</b>
<i>Pour information - D 002 Déficit fonctionnement reporté de N-1</i>		<b>0.00</b>	<i>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>		<b>1 896.93</b>
<b>RECETTES</b>			<b>RECETTES</b>		
	Budget N-1	VOTE		Budget N-1	VOTE
013 Atténuations de charges	0.00		10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 755.00	3 480.00
70 Produits des services, du domaine et ventes	0.00	75.54	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	21 418.33	1 896.93
73 Impôts et taxes	0.00		13 Subventions d'investissement	9 851.00	2 520.00
74 Dotations, subventions et participations	404 082.35	450 925.00	16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 165)	0.00	
75 Autres produits de gestion courante	23 549.11	24 000.00	20 Immobilisation incorporelles (sauf 204)	0.00	
76 Produits financiers	50.00		204 Subventions d'équipement	0.00	
77 Produits Exceptionnels	0.00		21 Immobilisations corporelles	0.00	
	427 681.46		22 Immobilisations recues en affectation	0.00	
			23 Immobilisations en cours	0.00	
			40 Amortissements	10 000.00	8 000.00
			021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	34 245.00	30 103.07
				83 269.33	
<b>Recettes fonctionnement - Total</b>		<b>475 000.54</b>	<b>Recettes investissement - Total</b>		<b>46 000.00</b>
<i>Pour information - R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>		<b>232 899.46</b>	<i>Pour information - R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>		<b>0.00</b>
<b>cumul dépenses fonctionnement</b>		<b>707 900.00</b>	<b>cumul dépenses investissement</b>		<b>46 000.00</b>
<b>cumul recettes fonctionnement</b>		<b>707 900.00</b>	<b>cumul recettes investissement</b>		<b>46 000.00</b>

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délibération n°2024-003 en date du 29 mars 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2024 ;

**Vu** la délibération n°2024-004 en date du 29 mars 2024 portant approbation du compte de gestion 2023 ;

**Vu** la délibération n°2024-005 en date du 29 mars 2024 portant approbation du compte administratif 2023 ;

**Vu** la délibération n°2024-006 en date du 29 mars 2024 portant affectation du résultat de l'exercice 2023 ;



## Décision

Le Conseil, après discussion, le quorum étant vérifié, à l'unanimité :

- ⇒ **Vote** le budget chapitre par chapitre en fonctionnement et en investissement.
- ⇒ **Approuve** le Budget Primitif 2024, tel que présenté et annexé ;
- ⇒ **Mandate** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

## Résultats Du Vote

Votants – 13 | Pour – 13 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Mairie de Villemur sur Tarn, les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Bouchra ROUYER



Pour extrait conforme,  
Le Président,

Jean-Marc DUMOULIN

*Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Monsieur le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.*